La Vesancière

N° 107 - XXVIIe année

Octobre 2023

Année scolaire 2023 – 2024

FONCTIONNEMENT DU BULLETIN MUNICIPAL « La Vesancière »

Parution

4 fois par an : janvier , avril , juillet, octobre

Réception des prochains articles

jusqu'au 31 décembre 2023

À la mairie ou

auprès d'Éliane Jonker 06 88 57 52 15 – jonker.eliane@gmail.com

APPEL à votre contribution !

Afin de rendre la lecture de la Vesancière plus attractive, n'hésitez pas de nous faire partager vos témoignages, expériences, comptes rendus de voyage, photos… ou autre. MERCI !

Distribution

Dès réception, merci de distribuer les bulletins avant le **vendredi 13 octobre**

(impératif de dates)

Calendrier des animations du 4ème trimestre 2022

Vendredi 27 octobre	*CLAV*	*Loto à 14h*
samedi 11 novembre	*MAIRIE*	*Cérémonie 1918 à 11h*
Samedi 9 décembre	*MAIRIE*	*Colis gourmand et goûter à 15h*
Samedi 16 décembre	*CLAV*	*Dîner de Noël à 20h*
Dimanche 17 décembre	*PEVV*	*Vin chaud à 18h*
Dimanche 7 janvier	*MAIRIE*	*Vœux 2023 à 18h*

HORAIRES MAIRIE et PERMANENCES

Du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h

Mardi de 18h à 19h30
Permanences
du maire et des adjoints :
uniquement sur rendez-vous

Tél : 04 50 41 53 55

mail : mairie@vesancy.fr

Web : www.vesancy.fr

ETAT CIVIL

Naissance

Norah Meliani 6 août 2023

Mariage

Décès

LE MOT DU MAIRE

Chers Vesanciennes et Vesanciens,

Voici déjà notre rendez-vous trimestriel de « La Vesancière ».

Les vacances sont terminées, un été chaud et sec, heureusement, cette année, beaucoup moins d'incendies catastrophiques en France mais, en revanche, d'autres pays n'ont pas été épargnés.

N'oublions pas que notre commune peut aussi être concernée et la prudence reste de mise tout particulièrement dans les bas monts.

Les vieux captages alimentant certaines fontaines et l'ancien réservoir ont démontré tout l'intérêt de les préserver en nous fournissant une eau abondante et gratuite permettant d'abreuver les bovins dans les pâtures ainsi que d'arroser bon nombre de jardins potagers.

La situation géopolitique de notre Europe est toujours très préoccupante, tous les pays sont en cours de réarmement massif, l'inflation est repartie de plus belle, l'activité économique se grippe et ce maudit virus toujours présent m'a cloué au lit quelques jours.

En été, l'activité municipale continue.

- Superbe fête au village le 8 juillet. Pour un coup d'essai ce fut un coup de maître.
  Merci à toutes et à tous pour cette parfaite organisation. A refaire…
- Près de 10 kms de câbles ont été tirés dans le cadre de la complétude du projet fibre, occasionnant de sérieuses perturbations sur l'accès au réseau internet.
  Tout semble rentré dans l'ordre et on espère que les nouvelles prises seront mises à disposition du public d'ici la fin d'année… (il faut y croire).
- Le projet « crapauduc » qui consiste à créer un passage souterrain sous la route départementale D984C dont le maitre d'œuvre est le département de l'Ain semble avancer, le budget est bouclé, des sondages de sol sont en cours … des perturbations dans la traversée du village sont à craindre.
- La famille Rosset locataire de l'appartement communal au-dessus de l'école maternelle nous a quittés laissant le lieu en parfait état. Nous pensons le relouer l'année prochaine. À voir.
- L'ISDI en « Mollière » est en pleine activité, les premières factures ont été honorées permettant de voir la situation financière de la commune avec optimisme.

MAIRIE MAIRIE MAIRIE MAIRIE MAIRIE

- Déception sur l'activité de Ô Château, par manque de personnel (cuisinier et gérante) les prestations prévues au contrat n'ont pas pu être honorées.
  À noter que la DSP (Délégation de Service Public) arrive à échéance le 30 11 2023.
  Le conseil a voté à l'unanimité la reprise de la gestion des salles. Vous pouvez d'ores et déjà faire vos réservations en mairie pour l'année prochaine.
  Concernant le PR (Point Rencontre), il sera dédié à la restauration des écoliers tant que les travaux de rénovation de l'ancienne cure seront en cours, et il sera également mis à la disposition du public pendant les congés scolaires.
- Projet de réhabilitation du bâtiment de l'ancienne cure :
  Les diagnostics amiante et autres polluants ont été effectués, les missions de coordination SPS ainsi que celles du bureau de contrôle ont été attribuées.
  Après une 1ère étude, il est rapidement apparu qu'une réhabilitation complète du bâtiment était plus pertinente. Ceci induit un autre coût et d'autres délais de d'exécution.
  Des demandes de subventions ont été diligentées auprès des différentes institutions (État, Région, Département) et un lourd dossier dans le cadre de la transition écologique cher à notre président a été constitué … en espérant qu'il soit retenu.
  Notre projet va être présenté aux ABF (Architectes des Bâtiment de France) le 10 octobre, puis au personnel d'éducation du village pour avis.
  On aura l'occasion de revenir sur ce lourd dossier qui, à ce jour, n'est pas encore bien ficelé tant sur le plan technique que financier.
- Le pâturage de la Vesancière : pas de loup à l'horizon, tout s'est bien passé, Florent notre jeune agriculteur est soulagé.

Merci à nos associations :

Le PEVV pour les journées du patrimoine toujours bien suivies.

Le CLAV pour le voyage à Reims et la journée à Cerdon superbement organisés et toujours aussi sympathiques, ainsi que les « vendredis pétanque … apéro » qui connaissent un franc succès et, pour rappel, sont ouverts à tous.

Je terminerai en rappelant que les bacs jaunes de tri ont plusieurs ouvertures qui permettent de déposer vos déchets, que la dépose de sacs poubelles et autres cartons au pied des bacs est strictement interdite.

Chers concitoyens, je vous souhaite un bel automne

B. Mugnier

Principales décisions prises par le conseil municipal

lors de la séance du 12 septembre 2023

FINANCES

Point sur achat du terrain

Pays de Gex agglo a accordé l'autorisation de faire quelques places de parking ainsi qu'une voie d'accès. Après validation de la SAFER, la commune pourra procéder à l'achat du terrain au prix de 6€/$m^{2.}$

TRAVAUX

Projet nouvelle école

Un rendez-vous est prévu avec l'ABF et le CAUE le mardi 10 octobre à 14h30 pour présenter le projet. Une réunion sera également programmée avec les acteurs principaux du scolaire : Monsieur Grandclément, directeur de l'école, Madame Ledrapied, enseignante des petits et Mme Rousseau agent d'animation.
Le Maire précise qu'une demande d'aide « Fonds Vert » dans le cadre de la rénovation énergétique de bâtiment public a été faite, nécessitant une étude thermique en cours de réalisation. La commune a signé un Contrat de Relance de Transition Ecologique (CRTE) avec Pays de Gex agglo.

Aménagement village

Monsieur ORIEZ fait un point sur la réunion en Visio faite le 1er aout dernier avec l'Agence départementale d'ingénierie de l'Ain. Plusieurs solutions d'aménagement sont proposées. Les membres du conseil municipal suggèrent de rester sur l'idée première, de l'aménagement mobile et du marquage au sol.

Cimetière

Ce matin même Messieurs Billion, Mugnier et l'agent municipal se sont encore rendu au cimetière pour l'entretien. Le Maire demande au conseil municipal de l'autoriser à faire faire des devis auprès d'entreprises pour avoir des solutions pour faciliter l'entretien et d'évaluer le coût de celles-ci. Accord à l'unanimité.

BOIS

Affouage

Lors du tirage au sort de l'affouage, les affouagistes doivent signer un règlement d'affouage. Sur le document doit être précisé la date limite de l'enlèvement.
Après lecture du règlement, l'assemblée, à l'unanimité des présents et représentés,
FIXE la date limite de l'affouage au 31/12/2023 pour l'affouage 2022
FIXE la date limite de l'affouage au 31/09/2025 pour l'affouage 2023

Il reste un lot d'affouage de 2022 qui n'a pas été attribué ; lot n°2 de 6.159 m^3. Le tarif de 38 €/m^3 voté en 2022 doit être revu à la baisse étant donné que le lot est resté en bord de route durant une année.
L'assemblée, à l'unanimité des présents et représentés,
FIXE le tarif du m^3 pour le lot n°2 à 30€ ce qui fait un total pour le lot de 184,77 €.

ECOLE

Point sur la rentrée

La rentrée scolaire s'est bien passée. Les effectifs sont en hausse : 27 élèves en maternelle et 27 en primaire.

Point sur le périscolaire du midi et du soir

Beaucoup d'enfants sont inscrits aux services périscolaires. Le mardi de la rentrée 42 enfants étaient présents sur le temps de midi. Il est rappelé qu'un agent doit avoir au maximum 15 enfants en charge. Étant donné que seuls deux agents sont présents sur le temps du midi, il n'est donc pas possible de dépasser les 30 élèves.
L'agent d'entretien a été reçue pour modifier ses horaires afin de prêter main forte lors de ce temps de périscolaire jusqu'au 1er décembre.

Convention d'utilisation de la piscine de Gex

Chaque année, les enfants scolarisés à l'école de Vesancy bénéficient de cours de natation délivrés à la piscine municipale de Gex. La commune de Gex a octroyé des créneaux pour les deux classes mais à des jours et heures différentes.
La Commune de Gex nous a transmis une convention d'utilisation de la piscine pour 16 séances (8 séances pour les petits et 8 séances pour les grands) dispensées du 10 juin au 5 juillet 2024, les mardi, jeudi et vendredi.
Le coût prévisionnel de cette activité représente 2 528 € décomposé de la manière suivante :
1 360 € pour le transport (estimatif)
1 168 € pour les entrées (forfait avec Maître-Nageur Sauveteur).

Le conseil municipal, à l'unanimité des présents et représentés :
AUTORISE le Maire à signer cette convention.
PROPOSE de demander le regroupement des séances afin de faire baisser les coûts de transport.

LOCAUX COMMUNAUX

Modification des tarifs de locations des salles

Lors du conseil municipal du 02 Novembre 2021, une nouvelle grille tarifaire pour la location des salles du château a été approuvée. A partir du 1er décembre la mairie va reprendre en

charge la gestion des salles (réservations, état de lieux entrant et sortant), Il est donc proposé de réviser les tarifs (tableau ci-dessous).
Les paramètres suivants doivent être pris en compte pour l'élaboration des tarifs :

- Pas de vaisselles à disposition (sauf pour les associations)
- Le ménage devra être fait par les locataires
- Augmentation du temps de travail de l'agent technique afin de faire les états des lieux entrants et sortants.

Location weekend (du vendredi soir au lundi matin)

	Tarifs résident	Tarifs associations de Vesancy	Tarifs non-résident
Salle Laforest	800 €	Gratuit 1/an salle Laforest seule ou les 2 salles	11 500 €
Les deux salles	1 000 €		1 800 €
Point rencontre	400 €	Gratuit	800 €

Location journée en semaine (du lundi au jeudi)

	Tarifs résident	Tarifs associations de Vesancy	Tarifs non-résident
Salle Laforest/ Balthazar	À définir	Gratuit 1/an salle Laforest seule ou les 2 salles	500 €
Les deux salles			700 €
Point rencontre	250 €	Gratuit	400 €

- Pas de possibilité de louer seulement la salle Balthazar le week-end
- Pas de location du point rencontre quand la salle Laforêt est déjà louée (sauf si c'est le même locataire)
- Les tarifs incluent la mise à disposition d'une partie de la cour du château pour l'organisation des apéritifs les samedis après-midi jusqu'à 19h30
- Deux cautions seront demandées : 500 € pour le ménage et 2000 € pour les locaux, matériel…
- Les locations pour les associations de Vesancy (salle Laforest : 1/an le weekend) et la mairie ainsi que les locations à l'occasion de funérailles sont consenties à titre gratuit.

L'assemblée délibérante, à l'unanimité des présents et représentés,

MODIFIE les tarifs et définit les nouveaux tarifs de location tels que présentés ci-dessus.

ANIMATION

Fête du 8 Juillet

- Cette fête a été un véritable succès. Mme SEILER remercie la commune et tous les bénévoles pour l'organisation.

MAIRIE MAIRIE MAIRIE MAIRIE MAIRIE MAIRIE

Point sur les dépenses réalisées par la commune

Matériel électricité	844 €
Château gonflable	500 €
Musique	1 575 €
Gestion éclairage	1 547 €
Animation chrysalide	1 850 €
total	**6 316 €**

Le PEVV, en charge de l'organisation a fait des dépenses à hauteur de 2 516,01 €. Les recettes s'élèvent à 3 115,50 €. Ce qui correspond à un bénéfice pour l'association de 599,49 €.

L'association PEVV demande une subvention exceptionnelle pour les frais de communication et décorations (banderoles, fanions…) dont le montant s'élève à 804,80 €.

L'assemblée, à l'unanimité des présents et représentés,

DECIDE d'accorder une subvention exceptionnelle de 804,80 € à l'association PEVV.

Monsieur le Maire propose également d'octroyer une subvention à l'association « Les Pin-up RockaBadass » pour leur prestation lors de cette soirée.

L'assemblée, à l'unanimité des présents et représentés,

DECIDE d'accorder une subvention de 200 € à l'association « Les Pin-up RockaBadass ».

Monsieur le Maire remercie Mme SEILER pour son investissement dans l'organisation de cet évènement.

L'intégralité des comptes-rendus est disponible sur le site www.vesancy.fr sous l'onglet « Mairie » et sur les panneaux d'affichage.

Cérémonie de l'Armistice de 1918

SAMEDI 11 NOVEMBRE 2023

10h50 – rassemblement place du château

11h00 – départ du défilé vers le monument aux Morts

Vin d'honneur à l'issue de la cérémonie

Colis gourmand et goûter

Pour tous les habitants de Vesancy dès l'année de leurs 65 ans

Samedi 9 décembre 2023

Salle Laforest

à partir de 15h

Une invitation vous sera personnellement adressée

DEPUIS 2020, PAYS DE GEX AGGLO A INSTITUÉ UN CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT POUR ASSOCIER LES CITOYENS DU TERRITOIRE À SON AVENIR.

Composé de 28 bénévoles impliqués dans la vie locale, il est **un lieu de propositions citoyennes**.

Sa vocation est de réfléchir collectivement à des sujets d'intérêt commun, de dialoguer et débattre en s'appuyant sur les expériences diverses et différents points de vue des membres sélectionnés par les conseillers communautaires de l'agglomération.

Le CoDev **accompagne les élus de Pays de Gex agglo tout au long d'un mandat**, avec les buts d'enrichir la réflexion sur toutes les questions relatives aux compétences de l'agglo, et d'**interpeller le processus de décision politique sur les grands enjeux du territoire.**

Conseil Développement Pays de Gex

LE CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT LOCAL SE RENOUVELLE PARTIELLEMENT

De nouveaux membres du CoDev seront sélectionnés suite à **un appel à candidature sera ouvert le lundi 11 septembre**.

Afin de permettre une bonne représentation de la population gessienne dans sa diversité, **une commission de sélection composée d'élus du Pays de Gex sera désignée**. Elle **sélectionnera de manière anonymisée** des profils qui devront respecter la **parité, l'équilibre territorial dans la représentation du Pays de Gex et une diversité de profils** (Catégories socio-professionnelles, secteurs d'activité et intérêts...).

Les candidatures sont ouvertes à **tous les gessiens majeurs qui n'exercent pas aujourd'hui de mandat électif**.

POUR CANDIDATER

Rendez-vous sur : www.paysdegexagglo.fr/codev
ou flashez le code ci-dessous

ANNONCE ANNONCE ANNONCE ANNONCE

SOIRÉE DE CLOTURE

Sur réservation
info@o-château-vesancy.com

Vendredi 13 octobre

à partir de 18h30

CONCERT

Guillaume Tinta

BUFFET

Pain de campagne de 2 m de long et ses cassolettes
Ardoise côté terre et mer
Brasero côté terre et mer
Buffet de mignardises
49 € / pers (hors boissons)

TIRAGE AU SORT

Pendant la soirée avec votre ticket d'entrée

1er lot : menu de Noël pour 2 personnes
2ème lot : menu de la saint Valentin pour 2 personnes
3ème lot : menu de Pâques pour 2 personnes

CLUB LOISIRS AMITIÉS DE VESANCY

Vendredi 27 octobre 2023

Salle Balthazar à 14h

5 € le carton

Diner de Noël

Samedi 16 décembre

Salle Laforest à 20h

LA PETANQUE DES VENDREDIS

à <u>17h30</u>

Les parties de boules rencontrent toujours autant de succès, aussi avons-nous décidé de continuer cette activité tant que ce doux mois d'octobre perdure...

Ouvert à tous !

Tous nos remerciements à M. et Mme Jahlan pour leur généreux don.

VOYAGE DU CLAV EN CHAMPAGNE

Jeudi 21 septembre au petit matin, nous embarquons au bord du bus qui va nous mener en Champagne jusqu'au dimanche.

Vers 17h nous arrivons à Epernay, la capitale du vin de champagne, pour une visite de la maison Castellane, surmontée de son campanile. C'est assez impressionnant.

Avec une humidité de 85%, nous suivons la guide dans un labyrinthe immense de caves en brique où sont entreposées les fameuses bouteilles. La guide nous explique le long processus de la fabrication du champagne. En remontant des caves, nous avons droit à une dégustation de leur champagne. Et la soute du bus commence à se remplir...

Le lendemain matin, nous allons à la découverte d'une autre spécialité mythique : le biscuit rose de Reims. Nous débutons la visite par une généreuse dégustation de leurs biscuits. Puis, toujours dans une agréable odeur pâtissière, nous suivons la guide, toute de rose vêtue, à l'étage, le long d'un couloir vitré, d'où nous pouvons suivre tout le processus de fabrication du biscuit rose à partir du mélange pâtissier, en passant par la cuisson, pour finir par le conditionnement qui demande beaucoup de main-d'œuvre. À la fin de la visite, direction la boutique d'où nous ressortons avec des jolis sacs roses de la maison Fossier, débordant de friandises.

Avant le déjeuner, nous montons sur le petit train des vignobles pour une immersion au ras des vignobles champenois. Nous pouvons presque cueillir le raisin. Nous apprenons que le travail de vigne est très exigeant et astreignant car tout se fait à la main.

C'est l'heure du déjeuner et nous sommes accueillis dans un charmant restaurant, avec un verre de champagne, en apéritif.

L'après-midi, nous allons à Reims pour une visite guidée de la cathédrale Notre-Dame. Elle est très impressionnante et imposante du haut de ses 87 mètres. Édifiée à partir de 1211, c'est un chef-d'œuvre de l'art gothique , intimement liée à l'histoire de France de part les sacres d'une trentaine de rois.
En sortant, un vent fort et froid , nous oblige à faire la visite en bus (commentée par un érudit) du centre séculaire de cette belle ville.

Le lendemain matin, samedi, Jean-Pierre, notre chauffeur, nous transporte à

Hautvilliers en empruntant une magnifique route de campagne au milieu des vignobles à flanc de coteaux et à perte de vue. Il fait très beau et c'est magique. La raison de visiter ce village de vignerons est que, d'une part, il est pittoresque avec ses rues sinueuses et ses enseignes en fer forgé et, d'autre part, il abrite dans son église abbatiale, la tombe de Dom Pérignon. Ce moine découvrit au XVIIIe siècle la méthode de champagnisation du vin. Parmi les nombreuses maisons de vignerons du coin, et, à l'heure de l'apéritif, nous nous devions de goûter leur production. Ce fut chose faite chez l'un d'eux. La qualité étant au rendez-vous, la soute du bus continue à se remplir...

CLUB LOISIRS AMITIÉS DE VESANCY

Après le déjeuner, nous avons rendez vous à Cumières pour une petite croisière sur la Marne. C'est l'occasion de découvrir les paysages champenois depuis la rivière. C'est calme et reposant.

De retour à Epernay, nous avons le temps, pour ceux qui veulent, de remonter l'avenue de Champagne. Sur plus d'un kilomètre, une succession de châteaux et hôtels particuliers témoignent de l'histoire florissante des premières maisons de négoce. Sous nos pieds, plus de 100 km de caves, abritant plus de 200 millions de bouteilles et l'on comprend mieux son superlatif « l'avenue la plus riche du monde ».

Le dimanche matin, est prévue la visite de Troyes. Il fait très beau et en attendant notre guide, nous faisons une photo de groupe devant l'hôtel de ville.
La vieille ville mérite bien son qualificatif avec ses maisons à colombages héritées du Moyen Age et de la Renaissance . Pourtant, c'est très gai avec ses façades ocres et brique sous le ciel bleu.

Le restaurant

C'est une ville riche de par son histoire et son patrimoine dont le guide essaye de nous donner quelques bribes tout en déambulant dans les ruelles étroites et tortueuses. Puis, il nous amène dans l'église Sainte-Madeleine (XII^{e}) pour admirer ses vitraux et un des rares Jubé encore visible en France. C'est de la véritable dentelle de pierres ciselées.
Avant de reprendre le chemin du retour, nous déjeunons dans un restaurant de la place où certains ont gouté pour la première fois le fromage de Chaource. « Les voyages forment la jeunesse » comme disait Montaigne.

Tout s'est bien passé durant ces quatre jours : bon hôtel, repas copieux, Jean-Pierre, le chauffeur, aux petits oignons pour nous satisfaire et comme il se doit une excellente ambiance pour le moins pétillante.
La seule ombre au tableau fut l'absence très regrettée de notre présidente Lisbeth (retenue par la covid) qui aurait tellement voulu voir la cathédrale de Reims et bien sûr partager ce voyage avec nous ainsi qu'Alain et Franck également empêchés.
Une occasion d'y retourner, peut être ? Mais cette fois, en s'arrêtant à Colombey les deux églises... n'est-ce pas Jacqueline ?

PEVV PEVV PEVV PEVV PEVV PEVV

Dimanche 17 décembre 2023 à 18h

Venez nombreux chanter quelques classiques de Nöel devant la fontaine du château décorée pour l'occasion ! Vous pourrez ensuite déguster le bon **vin chaud** qui y coulera à flot.

PIQUE NIQUE AU CHALET DE LA VESANCIERE du dimanche 4 septembre 2022

Par beau temps, c'est toujours aussi agréable de venir pique niquer en ce lieu. Mais cette année nous n'étions pas les seuls à en profiter car la Vesancière retrouvait sa vocation de chalet d'alpage. De jeunes vaches et taureaux intrigués par notre présence sont venus faire les curieux et cabotiner en s'approchant au plus près pour se laisser photographier. Cherchez l'intrus…

Les journées du patrimoine 2023 avec Alexandre MALGOUVERNE

Elles ont commencé le vendredi soir par une conférence très instructive et toujours inédite sur l'origine et l'évolution des noms de lieux de notre Jura proche.

Le dimanche après-midi, Alexandre nous a amené faire une promenade champêtre sur Riamont, le Pré Braque puis la chapelle tout en expliquant les anciens usages de ce beau territoire. Le paysage était magnifique et Alexandre toujours aussi passionnant, merci Alexandre !

LES EXPLOITS DE L'ÉTÉ 2023

MICHEL ET GRISETTE SURVOLENT LE PAYS DE GEX

« À 87 ans, mon rêve de voler c'est enfin réalisé, le 9 juillet 2023.
Le départ est prévu à 10h du matin depuis le Petit Pré au-dessus de Vesancy à environ 1300m d'où tous les parapentistes décollent. Après une trouille pas possible toute la nuit, j'arrive au rendez-vous, blindé car je n'ai pas voulu me dégonfler. Pierrot m'a fait faire, avec Grisette, un vol magistral ! »

Michel Chetot

* Grisette, la souris est la mascotte du club rando de Francheville.

LES EXPLOITS DE L'ÉTÉ 2023

VESANCY - SETE EN VELO EN 48 HEURES !

C'était une envie de longue date pour Mark Buttner, une adhésion spontanée au projet pour Yannick Consani. Et ils l'ont fait !

Départ le 7 septembre de Vesancy, arrivée le 8 à Sète :
- 608 km au compteur,
- 2600m de dénivelé positif,
- 41heures dont 33heures de pédalage !
Et ils ne semblent même pas fatigués au sommet du mont Saint Clair !
Bravo à eux !

Pique nique au bord du lac de Paladru

Petite pause à Beaucaire

Allez, plus que 35 km !

Arrivée au sommet du Mont Saint Clair

CLASSE DES GRANDS CLASSE DES GRANDS

COOPÉRATIVE

Comme tous les ans, nous avons fait des élections du bureau de la COOPÉRATIVE. Notre bureau est constitué d'une Présidente nommée Nell (CM2), d'un Secrétaire nommé Damien (CM2) et d'un Trésorier nommé Axel.

La ou le président(e) doit être à l'aise pour parler en public. Le Secrétaire doit être à l'aise avec l'écriture sur papier, sur tableau et sur ordinateur. Le Trésorier doit être un CM1 ou un CM2. Il doit être à l'aise avec les multiplications, les additions, les soustractions, les divisions, les nombres en lettres, en chiffres et doit savoir maîtriser les nombres à virgule. Le Trésorier fait les chèques, le Secrétaire les corrige et le maître les signe.

Damien CM2, Axel CM2 et Armand CM2

Nouveaux Jeux

Cette année, le maître nous a acheté 5 nouveaux jeux pour s'amuser durant le temps libre. Ces jeux sont : Abalone, Taboo, Revership, Bata-waf et puissance 4.

Le puissance 4 consiste à faire une ligne de 4 pions.

Abalone consiste à faire tomber 6 billes de l'adversaire.

Bata-waf est un jeu de bataille où il y a des cartes de chiens de 1 à 6 et celui qui a la carte de chien la plus haute gagne.

Taboo est un jeu de mots où vous devez deviner le mot de l'autre.

Revership est un jeu comme les dames mais vous devez mettre deux pions à côté du pion adverse et vous le gagnez.

Pierre et Gabriel CM2, Timothé CE1

Lire.cool - Reflexo et Senso

La classe des grands poursuit cette année son partenariat avec les créateurs belges de Lire.cool et bêta-teste 2 nouvelles applications dédiées à la compréhension en lecture (compréhension explicite et avec inférences), ce projet s'appuie sur plusieurs travaux de recherches en sciences (Note du maître).

Sur Senso les CE1 et CE2 lisent une phrase et la mettent pour en faire une image dans leur tête. Puis ils cliquent sur le bouton OK et il y a des images qui s'affichent sur l'écran.

On clique sur l'image qui représente la phrase. Lorsqu'on a réussi, il s'affiche un pictogramme « valide ».

Reflexo est une application que l'on n'a pas encore utilisée. Il faut d'abord comprendre bien les phrases avant de faire cette application.

Cassis et Nell CM2, Kaly CM1, Olivia CE1

La maîtresse du jeudi et vendredi

Elle est là parce que le maître est occupé les jeudis et vendredis. Avec la maîtresse on fait de la peinture, on fait de l'E.P.S., on fait de la course. Avec la maîtresse on a un nouveau fonctionnement avec des étiquettes. La maîtresse nous fait lire avec des nouvelles histoires où on doit faire des fiches pour savoir si on a bien compris l'histoire. On fait aussi de la science avec des instruments et de la nourriture pour faire des expériences.

Swann, Ilona et Lélia CM1 et Marceau CP

CLASSE DES GRANDS CLASSE DES GRANDS

École dans la forêt

Cette année, on fait l'école de la forêt tous les mardis.

L'année dernière, c'était tous les vendredis. On part de l'école à pied et parfois avec les petits.

Il faut faire très attention avec la liane si elle est cassée.

Louisa CE1, Chloé CP Liam CP

Nouveaux manuels de lecture et écriture pour les CP

Cette année les CP ont eu de nouveaux manuels de lecture et d'écriture : .

Ils s'appellent APILI.

Ils travaillent tous les jours dans la petite salle en début de matinée et en fin de journée. Ils font d'assez gros progrès.

Et tous les soirs, ils peuvent ramener leur livre de lecture pour s'entraîner à la maison.

Livia CM1,Thélio et Naomi CP, Soraya CE2

Nouveaux élèves

Il y a de nouveaux élèves dans la classe des grands :
6 CP qui viennent de la classe des petits
Gabriel CM2, Timothé CE1 et Ilona CM1 qui viennent d'arriver à l'école de Vesancy. Avant Ilona était à Firminy.

Ilona a 8 ans, Gabriel a 10 ans et Timothé a 7 ans.

Et il y a Léon GS qui vient dans notre classe le matin pour suivre la lecture et les maths avec les CP.

Maintenant on est 27 élèves le matin et 26 l'après-midi.

Nicolas, Gael et Calee CE2

Besoins de nouveaux ordinateurs

Le maître essaie d'avoir de l'argent pour acheter des nouveaux ordinateurs portables pour les nouveaux élèves.

On les utilise pour travailler en classe comme avec lire.cool (pour améliorer son orthographe et sa compré-hension) , Lalilo (pour s'entraîner quand on apprend à lire), Roboprog, TuxBot (le pingouin à déplacer en programmant) , Minecraft-edu (mais que quand on a fini les maths), Audacity (pour s'enregistrer et modifier les sons), Firefox (pour aller sur internet), etc ...

Harmonie CE2,Timothée CP et Léon GS

Tarte aux figues fraîches

Préparation : 10 min **Cuisson** : 40 min Pour 4 personnes

Ingrédients

Pour un moule de 24 cm, une vingtaine de figues (selon grosseur)
1 pâte brisée
1 œuf
30 g de sucre roux
30 g de beurre (pommade)
70 g de poudre d'amende

Préchauffez votre four à 180°.

Étalez la pâte dans un moule à tarte puis piquez avec une fourchette.

Réalisez la crème d'amende : mélangez l'œuf et le sucre puis ajoutez le beurre pommade et la poudre d'amende. Bien mélanger

Ajoutez ensuite les figues coupées en 2 sur la crème d'amende.

Enfournez la tarte pendant 40 minutes à 180°.